

Un fil rouge à travers des territoires différents.

Thomas Regazzola. Avril 2007.

L'objet initial de cette recherche consistait à préciser de quelle façon les conséquences de l'internationalisation productive peuvent être mises en relations avec les caractéristiques des contextes productifs locaux.

Ayant choisi, comme champ d'étude, des territoires aussi différents que la Vénétie, le CBE Lyon-Sud et le Nord Portugal, on a constaté que leurs entreprises participent à des chaînes de production aussi fortement internationalisées, que la pression de la mondialisation les investit avec une égale intensité, tout en entraînant des retombées qui varient, en fonction de leurs caractéristiques.

Je vais essayer de classer les caractéristiques qui ont été mises en évidence par les autodiagnostic et lors de nos rencontres précédentes: on constate qu'elles s'organisent en des couples binaires, antagonistes ou concordants, qu'elles forment un système, avec les éléments qui régissent concrètement le devenir du territoire, faisant apparaître toute l'importance des réponses que les acteurs peuvent ou savent élaborer, face à la pression de la mondialisation.

En Vénétie, une grande majorité des entreprises, notamment celles du système des districts industriels, appartiennent, encore aujourd'hui, aux mêmes groupes d'acteurs locaux qui les ont créées et ne paraissent échapper ni à leur contrôle, ni à l'influence des institutions du territoire.

Jusqu'à ce jour, les systèmes productifs locaux, formés par ces entreprises, paraissent capables de maîtriser les chaînes de production de la valeur qu'ils génèrent, même dans les cas, de plus en plus nombreux, où ces chaînes se déroulent à travers des pays low-cost.

Dans le cas du territoire du CBE Lyon-Sud, depuis les années '80-90, une grande majorité des entreprises (quelle que soit la dimension, le secteur, l'intensité de capital) relève de grands groupes nationaux ou mondiaux, dont les sièges sont, presque toujours, extérieurs au territoire.

Les acteurs locaux (entrepreneurs et institutions) n'ont pas beaucoup de prise sur les phases stratégiques des chaînes de production, ni sur la régulation des activités productives, car la décision de maintenir ou déplacer un site de production appartient à des décideurs étrangers au milieu local, alors que la valeur produite en Lyonnais est, en grande partie, prélevée par les grands groupes...

À ce propos, il serait intéressant de savoir si on peut obtenir les informations nécessaires pour connaître ce qu'elle devient, au Nord-Portugal et en Vénétie et pour juger de leur re-investissement dans les activités productives locales.

Au Nord Portugal le paysage industriel est constitué d'un grand nombre de petites entreprises, soustraitants de capacité, appartenant toutes à un même secteur, prenant en charge un même maillon de la chaîne productive, n'ayant aucun contrôle sur la conception et sur la commercialisation de leurs produits, dépendantes des commandes de groupes étrangers au territoire qui prélèvent la valeur produite et restent maîtres de maintenir ou du déplacer les activités, en fonction de la conjoncture.

En Vénétie, chaque territoire possède un ou plusieurs clusters, prenant en charge le cycle complet de fabrication d'un type particulier de biens de consommation finale, depuis la conception, jusqu'à la commercialisation du produit.

Dans ces ensembles productifs, nombre d'entreprises autonomes, appartenant à des secteurs technologiques différents, forment des constellations à géométrie variable, autour de quelques entreprises leader, ne disposant jamais, de la totalité du pouvoir de décision. Jouant des rôles variés, elles prennent en charge les différents ségments du cycle productif, dans un système de production qui intensifie les liens fonctionnels inter-entreprises, ainsi que les rapports avec le territoire et avec «le marché».

En Lyonnais le paysage industriel est fait d'industrie lourde, de produits de base, des biens intermédiaires et des biens d'équipement, dans les secteurs les plus divers. Les productions lyonnaises s'adressent rarement aux marchés finaux, mais sont destinées à des donneurs d'ordre externes qui contrôlent les phases de la conception et de la commercialisation et qui n'entretiennent d'autres relation avec le territoire que d'en utiliser les ressources.

Le Lyonnais, comme la Vénétie possèdent un patrimoine de compétences riches, étendues et différenciées, dans les sécteurs productifs les plus divers.

Les similitudes et les différences mériteraient d'être analysées plus particulièrement, toutefois en Lyonnais, elles sont probablement plus orientées vers la fabrication et l'assemblage, alors qu'elles sont plus riches en initiative entrepreneuriale et marchande en Vénétie.

Par contre, les compétences disponibles au Nord Portugal semblent plus limitées à un secteur particulier et cantonnées, surtout, à des tâches d'exécution.

Le Lyonnais et la Vénétie tirent profit de leur position géographique, le Nord Portugal, par contre, est pénalisé par son éloignement.

Toutefois, les acteurs de la R U L possèdent, collectivement, une maîtrise assez étendue en ce qui concerne les politique d'acroissement de l'attractivité territoriale, l'offre logistiques, les performances en R&D, les équipements d'infrastructure, l'accéssibilité externe et interne.

En Vénétie, par contre, on constate que le territoire autoproduit ses propres formes, dans un foisonnement anarchique et individualiste qui finit par faire obstacle aux liaisons internes et externes, alors que l'offre logistiques et les performances en R&D paraissent ne pas avoir de coordination globale.

Au Nord Portugal, la seule stratégie d'attractivité territoriale que les acteurs locaux mettent en oeuvre collectivement, est celle de l'offre d'une main d'oeuvre low cost.

Les contextes du Lyonnais et de Vénétie tout aussi internationalisés l'un que l'autre, paraissent tout aussi efficaces quant à la production de valeur.

Pourtant, le système des districts industriels, malgré l'importante internationalisation des chaînes productives, n'enregistre pas d'acroissement du chômage, réussissant à valoriser la (presque) totalité de la force de travail disponible, alors que, depuis une bonne trentaine d'années, le système lyonnais est alourdi par un chômage important.

Tout se passe comme si la maîtrise de ses activités productives permettait à la Vénétie d'utiliser l'internationalisation des chaînes productives comme une source d'énergie, alors que, en Lyonnais, l'intensité d'utilisation des ressources disponibles était modulée en fonction des besoins des grands groupes qui décident def l'utilisation de ressources planétaires, en fonction de leurs stratégies.

Quant au système industriel du Nord Portugal, qui dispose essentiellement de compétences d'exécution dans un seul secteur, il est obligé d'attendre que son offre de main d'oeuvre low cost rencontre, conjoncturellement, les besoin d'opérateurs externes.

Ainsi, malgré l'absence de maîtrise sur l'aménagement de ses espaces qui génère bien d'incoherences et de contradictions, la Vénétie constitue un lieux de décision et de direction; le Lyonnais, par contre, constitue -autant que le Nord Portugal- un territoire d'accueil, dont les grands groupes utilisent les

ressources, en y localisant certaines de leurs unités productives, avec -cépendant- une grande différence dans la qualité de l'offre, qui permet au Lyonnais d'offrir un ensemble de ressources, dont le Nord Portugal est dépourvu, attirant beaucoup d'entreprises de premier plan.

Tous ces éléments, parmi lesquels on doit compter -naturellement- l'attractivité du territoire, conditionnent la maîtrise que les acteurs locaux peuvent exercer sur le devenir de leurs contextes; ils peuvent être rangés dans une sorte de matrice qui permet de les appréhender simultanément, étant entendu que leur liste n'est pas exhaustive et qu'elle pourra être enrichie ultérieurement :

<u>Facteurs de maîtrise sur le devenir du territoire</u>	C.B.E. Lyon Sud	Nord Portugal	Vénétie
Maîtrise locale sur les phases stratégiques de la chaîne de production de la valeur	non	non	oui
Re-investissement local des bénéficiaires	non	non	oui
Co-présence de plusieurs secteurs productifs	oui	non	oui
Co-présence de tous les étages hiérarchiques	non	non	oui
La décision de maintenir ou de déplacer les activités productives appartient à des opérateurs locaux	non	non	oui
Le système productif local est outillé pour réaliser toutes les phases du cycle de production	non	non	oui
Le pouvoir de décision appartient à plusieurs acteurs locaux	non	non	oui
Production de biens de consommation finale	non	non	oui
Production de biens intermédiaires et de biens d'équipement	oui	non	non
Sédimentation d'un patrimoine de compétences riche, complexe et varié	oui	non	oui
Maîtrise sur les politiques d'offre territoriale et d'attractivité	oui	non	non
Valorisation de l'ensemble des ressources travail disponibles	non	non	oui